



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 décembre 2005
Français
Original: anglais

Lettre datée du 2 décembre 2005, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre datée du 30 novembre 2005 (S/2005/758), dans laquelle vous recommandez de proroger le mandat du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine jusqu'au 31 décembre 2006 et faites part de votre intention de nommer votre Représentant en République centrafricaine Représentant spécial, avec rang de sous-secrétaire général, a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité, qui ont pris acte de son contenu.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Emyr **Jones Parry**

